

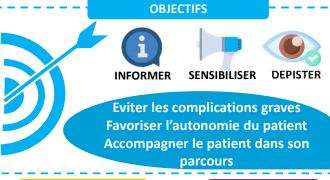
Un parcours coordonné pour les patients diabétiques vosgiens

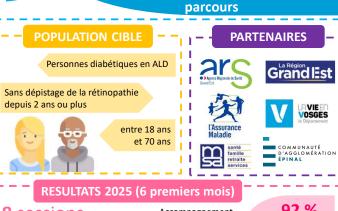
Appui Santé

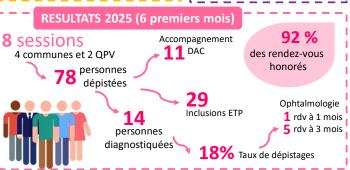
Auteurs : H.GONSOLIN (Directrice de Appui Santé Vosges), N.DECHASSAT (Directeur de la FEMAGE)















- Entretien individuel avec un référent Parcours du DAC ;
- Évaluation des besoins rechercher de solutions en cas de rupture de parcours ;
- Inclusion au Dispositif d'Appui à la coordination pour une demande d'appui
- Ou orientation vers l'interlocuteur le plus adapté. selon les besoins identifiés et la volonté du patient



SUIVI

Vosges



- Réorientation prioritaire des patients vers un ophtalmologue (délai préconisé : 1 mois)
- Mise en place d'un parcours éducatif
- Suivi assuré par le DAC

PERSPECTIVES

- Poursuivre et consolider le partenariat afin de maintenir une dynamique de coordination territoriale.
- Renforcer la coopération avec les structures sanitaires pour améliorer la continuité et la fluidité du parcours de soins.
- Accompagner les patients dans leur orientation vers les ressources locales, en facilitant l'accès aux professionnels de santé adaptés à leurs besoins (ophtalmologistes..)
- Renforcer la sensibilisation des professionnels de santé de premier recours
- Évaluer la qualité et l'efficacité du parcours pour ajuster les pratiques